



FORUM
DE LA VIE
ÉTUDIANTE



BILAN
DE LA PREMIÈRE ÉDITION
DU 31 MARS 2017





SOMMAIRE

1. DÉROULÉ DU FORUM

2. INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

3. RESTITUTION DES ATELIERS ET TABLES RONDES

Thématique autonomie et isolement

Thématique logement

Thématique accompagnement associatif

Thématique reconnaissance de l'engagement étudiant

4. CLÔTURE

Crédit photos :

©Campus FM

©Service communication de l'UFTMP

©Hortense CLEMENT





I DÉROULÉ DU FORUM

1. Thématiques abordées lors de l'édition 2017

- Le logement préoccupation majeure des étudiants, quelles pistes d'amélioration privilégier à court et moyen termes ?
- Favoriser l'autonomie et lutte contre l'isolement: comment améliorer l'accueil et les actions d'intégration existantes ?
- Engagement citoyen des étudiants : faut-il des dispositifs de reconnaissance par les établissements et lesquels ?
- Associations étudiantes : quels accompagnements (dispositifs, lieux, financements) ?

2. Programme

9h00 : accueil

9h30 : ouverture par Philippe Raimbault Président de l'Université Fédérale de Toulouse et les Présidents et Directeurs d'établissement

10h00 : ateliers

11h00 : ateliers (permutations)

12h00 - 13h30 : enregistrement d'interviews pour diffusion sur Campus FM le 02/04/17 dans les conditions du direct. Repas.

13h30 : tables rondes sur les sujets abordés durant la matinée.

Restitution des travaux du matin et échanges avec Philippe Raimbault Président de l'Université Fédérale de Toulouse, Françoise Bir, Directrice du CROUS, Maxime Boyer Conseiller municipal de la ville de Toulouse délégué à la vie étudiante, l'AFEV, ANIMAFAC, François Rio Délégué général de l'AVUF et consultant du cabinet Latitude, des chercheurs et des associations d'étudiants.

16h00 : clôture avec rendez-vous 2018

2. INTRODUCTION DU PRÉSIDENT



Philippe Raimbault Président de l'Université Fédérale de Toulouse, accompagné de Corinne Mascala Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, de Daniel Lacroix, Président de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, et d'Olivier Lesbre Directeur Général ISAE SUPAERO a ouvert la journée en présence de Françoise Bir, Directrice du CROUS.

Cette journée a été voulue pour donner une nouvelle occasion aux étudiants de s'approprier le projet d'amélioration de la vie étudiante du site Toulouse Midi-Pyrénées. Cette démarche, inscrite dans un « schéma directeur » est adossée au contrat quinquennal avec l'Etat 2016-2020.

La loi prévoit en effet que « L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale (...) élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. Il est transmis à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement (...)».

En Midi-Pyrénées, le diagnostic a été réalisé en 2015 à partir des données existantes et des ateliers de travail associant les établissements, collectivités territoriales, acteurs associatifs, etc. Le Conseil d'administration a approuvé en septembre 2016, le plan d'action élaboré au cours du premier semestre.

Depuis, certains groupes de travail ont commencé à se réunir (étudiants sans solution de logement en septembre-octobre ; création d'un guide annuel du logement étudiant en cours de préparation pour la rentrée 2017-2018 ; cartographie santé-social sur l'ensemble du site et équipements sportifs seront réalisés cette année, etc.). Les établissements ont désigné des interlocuteurs (VP étudiants et/ou VP CEVU et/ou responsables de services) pour piloter certaines des thématiques.

Ce 1er forum de la vie étudiante a pour objectif de donner la possibilité aux étudiants de mieux s'approprier le projet qui les concerne avant tout, le réorienter si besoin, fixer les priorités. Cette année, 4 thèmes proposés dont l'un d'entre eux a été redéfini après échanges avec les représentants élus : logement, accueil – intégration-autonomie, vie associative et reconnaissance de l'engagement étudiant.

La loi Egalité Citoyenneté promulguée le 27 janvier 2017 doit être appuyée très prochainement d'un décret relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle. Il devrait prévoir que cette reconnaissance peut contribuer à l'acquisition d'une UE, crédits ECTS ainsi qu'à des aménagements d'études, dispenses d'enseignements ou stages... Les CFVU/CAC des établissements devront avoir défini les modalités à l'automne 2017.



Université
Fédérale
Toulouse
Midi-Pyrénées

Dédié aux étudiants, cet espace de conseils et de services rassemble les missions de l'Université Fédérale, la Préfecture (bureau des étudiants étrangers), la CAF qui y ont toutes deux transféré l'accueil de leur public étudiant et une antenne du Crous. Ouvert toute l'année du lundi au vendredi non stop sauf jours fériés et vacances de Noël 9h à 18h (septembre à décembre) et 9h à 17h le reste de l'année.



3. RESTITUTION DES ATELIERS ET TABLES RONDES

3.1. THÉMATIQUE AUTONOMIE ET ISOLEMENT

Grands témoins des tables rondes :

Philippe Raimbault : Président - Université Fédérale de Toulouse

Françoise Bir : Directrice – Crous

Intervenants :

Gia Khoa Pham représentant l'Association des étudiants vietnamiens

Ida Joncour co-responsable de l'Association des étudiants de Foix : l'Œuf

Alexandre Herpe chargé d'animation étudiante et services civiques CROUS

Julia Carnine chercheuse au LISST UT2

Phaedra Verhelst bénévole ESN (Erasmus Student Network)

Etudiants provenant de :

Tarbes, Albi, Toulouse, Foix, L'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Institut Catholique Toulouse, INSA

Le diagnostic du projet d'amélioration de la vie étudiante soulignait le besoin de lutter contre l'isolement .

Le Rectorat indiquait en 2016 que 28 % des étudiants interrogés connaissaient un sentiment de solitude (contre 22 % en 2013). Les participants de l'atelier ont confirmé l'inégalité de l'offre de services entre établissements (en fonction du nombre d'étudiants sur le site, de la situation géographique, de la différence université/école, etc.).

Le plan d'actions 2016-2020 prévoit de développer les dispositifs et actions d'intégration et de les rendre visibles et lisibles. En particulier : mieux repérer les primo-arrivants au sein de chaque dispositif ; coordonner les différentes actions d'accueil et/ou parrainage des primo-arrivants, des étudiants étrangers ou venant d'outre-mer (à réunir et non pas cloisonner), handicapés, etc. Enfin, aider les étudiants à mieux identifier les relais dans leur établissement.

Les actions d'intégration menées par les établissements sont globalement jugées satisfaisantes par les étudiants sur les volets administratif et pédagogique. Le volet intégration sociale est quant à lui plutôt endossé par le tissu associatif étudiant. De ce fait, en fonction du dynamisme associatif, des disparités importantes apparaissent d'un campus à l'autre.

Deux catégories d'étudiants sont susceptibles de devoir faire particulièrement l'objet d'attentions : les plus fragiles (étudiants internationaux, néo-bacheliers, primo-arrivants, étudiants en situation de handicap), mais également les étudiants isolés en dehors de ces catégories (et donc plus difficilement repérables).

La proximité et le lien social sont les vecteurs d'intégration les plus efficaces. Mais la diffusion d'informations reste insuffisante. Plusieurs dispositifs mériteraient d'être renforcés et mieux connus :

- Associations étudiantes (elles facilitent les contacts avec les pairs, les étudiants engagés sont souvent sensibilisés à ces questions) et Buddy System d'ESN (parrainage d'étudiants) ;
- L'action des services civiques du CROUS (même si ce dispositif ne concerne que les résidents du Crous) ;
- Les actions d'ouverture à la culture du pays sont des vecteurs d'intégration, de même que les manifestations culturelles et de proximité.

Des solutions hybrides pourraient être envisagées : veille solidaire entre étudiants de même promotion (travaux dirigés, amphithéâtres), équipes pédagogiques et administratives. Il s'agit de décloisonner les rôles et/ou statuts afin de s'assurer collectivement du bien-être de chacun.

Les dispositifs mis en œuvre par l'Université fédérale (Semaine de l'étudiant, AWD) et du SIMPPS ne sont pas encore largement identifiés.



Délivrer des informations en amont de l'inscription et dans d'autres langues que l'anglais (chinois).

Les participants ont également identifié le besoin de création d'un seul site internet rassemblant toutes les informations relatives à la vie étudiante.

De manière générale, la diffusion d'informations en début de cours en amphithéâtre est plus adaptée.

Enfin, le rôle du logement dans l'intégration a été précisé : la configuration des logements étudiants influence l'intégration (ou non) et les logements à loyer modéré peuvent être très éloignés du lieu d'étude et donc être facteurs d'isolement si les transports urbains ne sont pas facilement accessibles.

Au cours de la table ronde, après un rappel des modes d'intervention des acteurs présents, il a été précisé que pour les étudiants internationaux, et d'un point de vue institutionnel, peu de choses sont pensées pour les familiariser avec le milieu universitaire français (principe du cours magistral, de l'évaluation par dissertation, etc.).

Quant à la réputation des étudiants internationaux de manquer d'ouverture et de volonté de s'intégrer dans la vie locale, une analyse comparative des pratiques de plusieurs groupes d'étudiants d'origines différentes et de groupes d'étudiants français à l'étranger démontre que ce réflexe de création de groupes solidaires est très largement partagé. Il s'explique notamment par l'enjeu essentiel autour de la pratique aisée ou pas de la langue. Le développement des cours de FLE semble donc nécessaire, comme les démarches actives d'étudiants mieux installés en direction de ces étudiants.

Les différents intervenants ont rappelé que, si les étudiants internationaux doivent effectivement bénéficier d'attentions particulières afin de favoriser leur intégration, il en va de même pour un nouveau Toulousain venant d'une autre région. L'importance cruciale du repérage étant confirmé, le défaut de résultats pouvant être un indice mais pas suffisant. Le CROUS a dans ce sens développé des dispositifs de repérage de la détresse, de temps d'écoute.

L'Université fédérale a notamment été interpellée sur sa capacité éventuelle à convaincre les établissements d'organiser une semaine commune de banalisation dans les établissements afin de faciliter l'organisation d'événements inter-établissements facilitant l'intégration (par exemple les après-midi en commun) : la démarche paraît très complexe à mettre en œuvre mais des rapprochements progressifs semblent effectivement envisageables.

Enfin, de manière générale, le décloisonnement du système d'acteurs est nécessaire : associations, services administratifs, équipes pédagogiques devraient pouvoir travailler davantage ensemble.

3.2. THÉMATIQUE LOGEMENT

Grands témoins des tables rondes :

Philippe Raimbault : Président - Université Fédérale de Toulouse

Françoise Bir : Directrice – Crous

Intervenants :

Muriel Busatto chargée du logement CRIJ

Stéphanie Desco Responsable logement CROUS

Michelle Mérianne, Service social CROUS

JF Macia responsable Résidences jeunes Les Chalets (HLM)

Anais Landwerlin AFEV

Etudiants provenant de :

Tarbes, Foix, Toulouse, ICT, INSA, L'Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Le logement est l'une des premières préoccupations des étudiants.

Le diagnostic indique que l'offre de logements en Midi-Pyrénées est globalement satisfaisante, mais la répartition de l'offre sociale entre Toulouse et les sites de proximités n'est pas équitable. A Toulouse, le parc social (Crous et logement étudiant HLM) est très vite saturé à la rentrée scolaire alors que des chambres se libèrent et restent vacantes le reste de l'année. Le parc privé propose quant à lui des loyers encore trop élevés.

Dans les sites où le Crous n'est pas présent, l'offre des bailleurs sociaux et des propriétaires privés complète assez bien ce manque avec des pratiques favorables pour les étudiants et des loyers bas. Mais il manque globalement une offre pour les étudiants en situation de handicap et les étudiants étrangers.

A Toulouse et dans les sites, des solutions adaptées aux besoins des alternants restent à être trouvées ainsi que des solutions d'hébergements temporaires à la rentrée scolaire. Des pratiques innovantes émergent, avec un besoin de mieux les faire connaître. Enfin, le besoin de mieux centraliser et diffuser l'information (sur les différents modes d'habitat et les aides existantes), notamment en amont de l'arrivée des étudiants à Toulouse, avait été identifié.

Les différentes pistes correctives du plan d'amélioration ayant été approuvées, certains points ont particulièrement suscité l'attention des participants :

« Répondre aux besoins de logements temporaires à la rentrée » : Pour répondre au besoin de solutions temporaires pour les primo-arrivants et étudiants étrangers en période de rentrée scolaire, la réalisation d'un recensement des associations et des étudiants, voire des personnels des établissements volontaires, pour héberger momentanément et dans l'urgence des étudiants a été suggérée. Ce listing devrait être accessible dans les établissements et à l'Accueil Welcome Desk. En revanche, il a été rappelé que le règlement intérieur des résidences Crous ne permet pas cet accueil temporaire par les locataires.

Enfin, mieux informer en amont et dans plusieurs langues étrangères permettrait sans doute de réduire le nombre d'étudiants sans logement à la rentrée scolaire.

Identifier et mettre en œuvre des solutions complémentaires pour les alternants : des collaborations entre les deux villes où l'étudiant doit se loger devraient pouvoir être favorisées (notamment pour identifier des solutions financières pour que l'étudiant se trouvant contraint de payer 2 loyers n'en paye l'équivalent que d'un seul). L'exemple de l'AFPA dont les plannings sont organisés de manière à ce que deux stagiaires de la formation professionnelle puissent occuper un même logement en alternance a été mis en avant.

Une offre privée à qualifier et l'information à mieux centraliser et diffuser ; Mieux connaître les différentes aides : au-delà des offres de logement en résidence du Crous, les étudiants connaissent mal les autres solutions de logement existantes comme les résidences HLM, ou les différentes formes de colocation, ainsi que les dispositifs d'aides existants (« on se noie dans une masse d'informations »). De plus, de trop nombreux sites délivrent à peu près la même information. Il a donc été proposé qu'un seul site soit créé (géré par l'UFTMIP ?) qui centraliserait la même information délivrée par les établissements, la Mairie, etc.

Faciliter l'accès aux logements accessibles handicapés : l'initiative de l'association ESN (nationale) est à noter: avec le projet MapAbility, cette plateforme alimentée par les associations locales du réseau fournit aux étudiants internationaux un maximum d'informations sur l'accessibilité des établissements d'Europe. L'objectif est de les aider à choisir leur université en fonction de ses conditions d'accueil et potentiellement de les mettre en

Le rôle du logement dans l'intégration et le lien social (identifié dans l'atelier concerné par l'intégration) a été confirmé, avec une illustration au Crous, qui avait répondu à la demande des étudiants d'intégrer dans les chambres une salle de bain et une kitchenette.

Or certains considèrent désormais que ce confort peut avoir pour effet de contribuer à maintenir l'isolement et, finalement, certains préfèrent à nouveau intégrer de l'habitat partagé...

Concernant les problématiques budgétaires, l'initiative de l'association « le tri sera top » à l'Université Jean Jaurès a été saluée : ses membres développent la récupération de mobilier qui est ensuite valorisé et proposé aux étudiants.

L'attention a également été attirée sur la distance entre le lieu d'étude et le lieu de vie, certains étudiants ayant presque 1h de trajet par jour. La problématique du logement doit donc intégrer celle des transports, notamment pour les étudiants en situation de handicap.

A l'occasion de la table-ronde, l'historique des démarches Kaps mises en œuvre en France par l'AFEV a été rappelé. Ce modèle social de logement donnant autant de poids à la démarche solidaire et à l'engagement citoyen qu'à la nécessité de bénéficier d'un logement adapté dans son organisation et son coût mérite d'être encore développé, notamment dans les sites de proximité de la région.

La dimension à la fois économique et respectueuse de l'environnement mise en œuvre par des associations étudiantes (Le tri sera top à Jean Jaurès ou le Zinc à Paul Sabatier) ou par le CROUS (boîtes à don dans les cités U) a à nouveau été soulignée.

Quant à l'enjeu quantitatif du nombre de logements à Toulouse, le débat reste ouvert. La demande sociale auprès des CROUS reste forte malgré les résidences créées (2 000 places seraient souhaitées par les étudiants sur la métropole toulousaine). Pour autant, ces logements n'étant pas occupés toute l'année, faut-il répondre à cette demande de logements peu chers et bien situés, ou faut-il développer d'autres formes, notamment de solidarités ou de temporalité (échanges temporaires de logements entre étudiants stagiaires d'académies différentes, accueil par des familles quelques mois dans l'année, etc.) ?

La particularité française de grandes périodes où tous les étudiants quittent leur logement n'est pas facilitatrice d'une gestion fluide des besoins en logements.

Enfin, comme pour tous les sujets traités ce jour, le besoin de toujours mieux faire circuler l'information a été souligné.



« Répondre aux besoins de logements temporaires à la rentrée »





3.3. THÉMATIQUE

ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF

Grands témoins des tables rondes :

Philippe Raimbault : Président - Université Fédérale de Toulouse

Françoise Bir : Directrice – Crous

Intervenants et services présents :

Animafac

Géraldine Bruyère AFEV ALBI et Toulouse

Jeanne Lugan Directrice Toulouse Sud-Est CROUS

Marion d'Arexy Responsable du tiers lieu CRIJ

L'INP, l'Institut catholique de Toulouse, l'Insa, l'INU Champollion, l'Université Toulouse 2,

Etudiants provenant de :

L'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Enac, ICT, l'INU Champollion, l'INSA, Crous

Le projet d'amélioration de la vie étudiante prévoit de soutenir la vie associative étudiante :

« Renforcement des moyens humains, budgétaires, logistiques »

Le besoin, en particulier en matière de moyens humains, a été confirmé. L'accompagnement personnalisé est nécessaire, y compris en complément des outils éventuellement existants. Or quand ces postes existent, les personnels chargés de la vie associative sont souvent très chargés et de fait pas toujours disponibles ou sur des temps pas toujours en adéquation avec les besoins rencontrés.

A l'image de ce qui est proposé notamment à Champollion – Albi, il est nécessaire qu'un lieu dédié soit identifié, avec du personnel repéré et disponible.

Ces besoins concernent en particulier les jeunes ou petites associations qui ne sont pas inscrites dans des réseaux associatifs régionaux ou nationaux et ne bénéficient pas des informations, conseils et formations de leurs pairs.

L'attention est également attirée sur le besoin d'aide au passage de relais afin de faciliter la transition, notamment entre étudiants qui ne se connaissent pas entre eux. L'INSA propose des formations dans ce sens.

Dans les sites de proximité, il y aurait également besoin d'incitations à animer la vie associative étudiante.

« Création d'un guide synthétique pour les porteurs de projets »

Le guide Yapluka créé par l'Université fédérale en 2016 s'avère très apprécié, et largement utilisé par ceux qui en ont connaissance. En revanche, il n'est pas encore assez connu, notamment par les petites associations étudiantes. Il pourrait être encore étoffé avec les lieux ressources au sein des établissements.

« Développer des formations de portage de projets associatifs » : Là aussi une meilleure information sur l'existant s'avère nécessaire. La formation interne au sein des associations n'est pas toujours facile à organiser et le besoin concerne autant des questions très opérationnelles (construction de budget, etc.) que des besoins plus larges comme la démarche de développement de projets. Les formations et accompagnements proposés par Animafac ou l'Afev doivent être mieux connus. Ces rencontres peuvent être l'occasion de rapprochement avec les antennes ou sites de proximité ; mais aussi de décloisonnement avec les autres acteurs du quartier ou de la ville.

Simplification administrative & mutualisation de jurys composés de financeurs différents : cette proposition peut susciter des craintes sur un éventuel risque de réduction des financements (ce qui n'est pas l'objectif, puisque celui-ci est de simplifier les démarches administratives).



Le concept de tiers-lieu a par ailleurs été présenté comme l'un des éléments de réponse aux besoins de locaux : lieux fédérateurs favorisant les rencontres interdisciplinaires et le travail collaboratif, la réalisation d'activités multiples et conviviales.

Les conditions de réussite de développement de ces lieux étant leur appropriation par les usagers (animation du lieu, évolution) et la présence d'équipements modulables et numériques, voire techniques.

Le besoin de créer du lien, de créer des passerelles entre projets interuniversitaires (comme les Jeunes acteurs du développement durable par exemple) a été confirmé en atelier.

Ce concept étant peu connu ou développé, le parallèle avec les espaces existants (notamment foyers ou bureaux d'associations) a été fait.

Mais s'ils ont le mérite d'exister, ces lieux n'incitent pas toujours aux rencontres et échanges informels ou de travail partagé et ils sont mal identifiés (signalétique).

La possibilité d'y entrer et d'utiliser l'espace n'est pas toujours compréhensible. Les horaires pratiqués s'avèrent souvent quant eux trop restrictifs, et les équipements et aménagements du lieu peuvent parfois s'avérer inadaptés.



En conclusion de cet atelier et de la table ronde de l'après-midi, les lieux décloisonnant les différents porteurs de projets et autres étudiants ou acteurs sont donc effectivement nécessaires, à l'image du tiers-lieu actuellement développé au CRIJ.

Les bonnes pratiques en termes d'accompagnement des associations sont à reproduire dans les autres établissements et il est nécessaire de mieux faire connaître les différents dispositifs et formations existants.



3.4. THÉMATIQUE RECONNAISSANCE

DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Grands témoins des tables rondes :

Philippe Raimbault : Président - Université Fédérale de Toulouse

Françoise Bir : Directrice – Crous

Intervenants et services présents :

Sarra Senouci Coordinatrice Sud-Ouest ANIMAFAC

Samuel Girardeau responsable mobilisation étudiante AFEV

Isabelle LLantia resp. SCUIO UT1 et VP Consortium PEC

Des personnels des établissements : INP, Université Toulouse 1 Capitole, CROUS, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, partenaires associatifs

Etudiants provenant de : IUT de Tarbes, INU Champollion, Centre universitaire Foix, L'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, INSA, ENAC, Sciences Po.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du schéma d'amélioration de la vie étudiante en 2015 et approfondi en 2016 avait mis en évidence le fait que les dispositifs de reconnaissance diffèrent fortement d'un établissement à l'autre (école – université). Ils relèvent des UE d'ouverture, de la bonification ou du statut d'étudiant engagé, celui-ci étant particulièrement développé dans les écoles (INSA depuis plusieurs années et INP en cours de mise en œuvre).

Le besoin de travailler sur cette question qui est fondamentale pour toutes les personnes présentes a fait consensus. Des dispositifs de reconnaissance de l'engagement sont déjà mis en place dans les établissements mais de façon disparate, à des degrés de maturité différents.

La loi égalité – citoyenneté du 22 décembre 2016 donne lieu à un décret approuvé par le CNESER (en attente de publication). Il donne obligation aux établissements de travailler sur la reconnaissance de l'engagement étudiant et devra être appliqué dès la rentrée 2017.

L'aménagement du temps pour les étudiants engagés est fondamental. Ces étudiants expriment le besoin d'une plus grande reconnaissance par les enseignants de cet investissement (la reconnaissance officielle par les établissements peut y participer). Cette reconnaissance par la création d'un statut national est à rapprocher des statuts nationaux de sportif de haut niveau ou d'étudiant salarié, ou encore d'étudiant entrepreneur (mise en place d'un régime d'inscription universitaire spécifique). Ces questions ont un impact sur le déficit de mobilisation des étudiants sur les fonctions d'élus, mais aussi sur l'exercice de leurs fonctions (difficultés à participer aux réunions, conseils, etc).

Très concrètement, les besoins suivants ont été identifiés par les participants :

- Développer, voire généraliser, la formation des étudiants élus ou responsables associatifs – prise de parole, connaissance de l'environnement professionnel (instances, organisation, etc.) – en faisant abstraction de la dimension politique des syndicats et en s'attachant davantage à une dimension institutionnelle et transversale ;
- Intensifier la communication autour des différents formats d'engagement, avec un point d'attention sur les sites délocalisés ;
- Reconnaissance et accompagnement à la valorisation et à la traduction en compétences de l'expérience d'engagement étudiant (aide non négligeable à l'insertion professionnelle).





Au cours de la table ronde, l'apport de ces interventions dans la vie du campus, du quartier, du territoire a été souligné.

Le nécessaire aménagement du temps et des emplois du temps a été à nouveau souligné. Cette demande est la plus forte des attentes, avant même celle de la bonification.

Une démarche facilitant la prise de conscience de ce qu'est être élu, responsable associatif, et des compétences transversales qui sont acquises est nécessaire. Cette évaluation n'est pas simple et toutes les formes d'engagement ne développent pas les mêmes compétences. Le temps consacré par les étudiants au CROUS (en tant qu'élus, services civiques ou autres) doit également pouvoir être reconnu dans l'enseignement supérieur.

L'attitude de certains enseignants qui ne comprennent pas ce qu'exige l'engagement de la part des étudiants, ainsi que ce que cela apporte au campus, a fait l'objet de nombreux échanges. Or ce repérage des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de leurs activités extra universitaires ne fait pas partie des profils de métier des enseignants-chercheurs, ils n'y sont pas préparés. Et cela doit faire partie des nouveaux métiers déployés dans l'enseignement supérieur. Une approche d'éducateur, accompagnant, etc.

Pour décloisonner et mieux comprendre les enjeux des uns et des autres, il s'avère important de décloisonner les activités et les associations étudiantes pourraient davantage ouvrir leurs portes aux enseignants et personnels administratifs.

L'ensemble de ces préoccupations et préconisations seront prises en compte à l'avenir et notamment dans le cadre du projet de grand établissement auquel les Vice-Présidents Etudiants seront associés, et dans les différentes réunions du schéma.

La loi et le décret vont très certainement améliorer la reconnaissance et la prise en compte de ces investissements par les établissements et les enseignants.

4. CLÔTURE PAR PHILIPPE RAIMBAULT

Philippe Raimbault a tenu à remercier les intervenants et étudiants ainsi que les services des établissements pour leur participation.

Les points forts des échanges qu'il retient sont notamment :

Les attentes en termes d'effort de coordination des mobilisations de la part de l'Université Fédérale de Toulouse, notamment dans le domaine de l'intégration.

En terme de logement, de nouvelles formes d'habitat sont nécessaires pour répondre aux nouveaux étudiants et il manque un lieu de pilotage de la politique du logement avec tous les acteurs.

Les attentes sont par ailleurs très fortes sur la reconnaissance de l'engagement : les textes (décret) qui paraissent bientôt devraient faire avancer les choses. Cela soulève également les enjeux relatifs à l'individualisation des parcours de formation, la nécessité de créer des parcours sur-mesure. .

A terme, cette vraie plus-value entraînera un changement de mentalités et de pratiques. L'Université au sens large doit s'approprier tout cela, recruter de nouveaux métiers, etc. Ce sera l'université du XXIe siècle.

De manière globale, l'effort collectif est attendu et nous aurons besoin du relais des associations étudiantes. Les étudiants ont un rôle de porte-voix, de caisse de résonance. Ils doivent convaincre les camarades qu'ils doivent se faire acteurs de leurs études, pas seulement consommateurs.

Les perspectives pour la suite des travaux autour du projet d'amélioration de la vie étudiante : un compte-rendu sera en ligne sur le site de l'UFTMIP, il sera accompagné de fichiers présentant les recensements présentés ce matin et complétés au cours de la journée (notamment des démarches de reconnaissance de l'engagement étudiant actuellement mises en œuvre dans les établissements ; les exemples de tiers-lieux...)

Un débrief sera réalisé très prochainement avec les représentants élus sur la forme de cet événement et l'opportunité de la renouveler en 2018 telle que. Pour participer aux différents travaux, les étudiants doivent se faire connaître par les services COMUE.

Philippe Raimbault a confié rêver d'organiser un hackaton où les étudiants réfléchiraient avec les établissements à l'université des 10 ou 20 ans à venir.

Enfin, il a encouragé les étudiants à venir visiter l'Accueil Welcome desk et à nous aider à mieux le faire connaître.

REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du pôle vie étudiante de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (Laetitia Galindo Marlèse, Sara Poix, Zelda Lannes, Marie Hermenier, Anne-Fleur Hug, Thomas Saint Geniez, Rébecca Pustoc'h) tient à remercier les étudiants, établissements, Campus FM et partenaires présents pour leur implication, ainsi que les équipes internes mobilisées : Christelle Farenc, Directrice département Formation et Vie étudiante, Hortense Clément, Sophie Diakité, Alain Blasius, Hélène Asian, Romain Vaur, Nathalie Chauvière, Shamsiya Kashimova, Malaury Boissier, Stéphanie Saleilles



L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

23 ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

- > UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
- > UNIVERSITÉ TOULOUSE
 - JEAN JAURÈS
- > UNIVERSITÉ TOULOUSE III
 - PAUL SABATIER
- > INPT
 - ENSAT /
 - ENSEEIH /
 - ENSIACET /
 - EI PURPAN /
 - ENIT /
 - ENM
- > INSA TOULOUSE
- > ISAE-SUPAERO
- > ENAC
- > ENSA TOULOUSE
- > ENSFEA
- > MINES ALBI
- > ENVT
- > INU CHAMPOLLION
- > SCIENCES PO TOULOUSE
- > CREPS
- > ICAM
- > ISDAT
- > TBS

6 ORGANISMES
DE RECHERCHE

- > CNRS - CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
- > INRA - INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
- > INSERM - INSTITUT NATIONAL
DE LA SANTÉ ET
DE LA RECHERCHE MÉDICALE
- > IRD - INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
- > ONERA - OFFICE NATIONAL
D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
AÉROSPATIALES
- > CNES - CENTRE NATIONAL
D'ÉTUDES SPATIALES

Contact

Rébecca Pustoc'h
Responsable du pôle Vie Étudiante
05 61 14 44 72
schema-vie-etudiante@univ-toulouse.fr